



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DEBAILLY (Pascal), LACHÈVRE (Frédéric),
« Robert Angot de l'Éperonnière et la satire comme
exercice poétique », *Les Exercices de ce temps*, ANGOT DE
L'ÉPERONNIÈRE (Robert), p. 7-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10852-8.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10852-8.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1997. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ROBERT ANGOT DE L'EPERONNIÈRE ET LA SATIRE COMME EXERCICE POÉTIQUE

Les satires de Robert Angot de l'Eperonnière — ou l'Esperonnière — ont la saveur drue et gouleyante d'un cidre du terroir que l'on boit au débotté dans une auberge de campagne. Car la *satura* humaniste, telle qu'elle est pratiquée par les poètes à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, est d'abord question de *saveur*, voire d'ivresse. Ses patrons ne sont-ils point, selon une étymologie fautive, mais généralement admise, les satyres chèvre-pieds, qui composent le turbulent cortège de Bacchus ? Il lui faut aussi tenir du *ragoût* qui met en joie les papilles gustatives par sa variété et ses épices. Elle est, nous dit Régnier, « un pot pourri », qui « forme son goust de cent ingredians »¹.

Angot se montre, dans *Les Exercices de ce Temps*, l'un de ses meilleurs disciples. Il lui emprunte sa poétique et la dynamique de sa verve. Il a beau être l'ami cher de Thomas Sonnet de Courval, il se démarque de sa conception âpre du genre, proche de la *remontrance* ou du pamphlet politique². La satire pour Angot est conforme aux idéaux esthétiques de la Renaissance, tels qu'ils furent théorisés par Vauquelin³ et génialement illustrés par Régnier : sur le modèle horatien⁴, elle déroule, au rythme d'une *promenade* nonchalante⁵, une critique déten-

1. *Satyre I*, v. 125 et 126, in *Œuvres complètes*, éd. G. Raibaud, Paris, S.T.F.M., 1982, p. 13.

2. Angot a pratiqué aussi ce type de satire. Voir par exemple *Les Picoreurs*, in *Les Nouveaux Satires et Exercices gaillards* (1637), éd. P. Blanchemain, Paris, A. Lemerre, 1877, p. 89-99.

3. Voir notamment son *Discours sur le sujet de la Satyre* (1604), in *Les diverses Poésies*, éd. J. Travers, Caen, Le Blanc-Hardel, 1869-1872, t. I, p. 123-133.

4. Hormis les *Satyres II, III, V et X*, toutes les pièces du recueil s'achèvent par une citation tirée des œuvres d'Horace.

5. La *Promenade* est un motif structurant des *Exercices de ce Temps*. Elle organise la satire en récit. Elle implique un esprit libre et léger, une attention en alerte

due et haute en couleurs des individus ridicules ou hypocrites. Sans hargne et sans enjeu vital, elle conforte, comme chez Vauquelin, un épicurisme du terroir et s'efforce d'imiter la sagesse de « Charon le philosophe » et de « Montagne admirable » (XIII, 208).

Le terroir, c'est la Normandie, que les écrivains autochtones idéalisent, par opposition à Paris et à sa cour, lieux des abus, de l'arrogance et de la dépravation, mais surtout sources des affreuses guerres civiles⁶. Cette province fut souvent ravagée, y compris sous Louis XIII, parce qu'elle était l'une des plus riches et des principales bailleries de fonds de la monarchie. Le duc de Longueville, qui la gouverne à partir de 1619, incarne sa révolte et son insoumission à l'égard d'un pouvoir de plus en plus centralisateur ; il sera l'un des meneurs les plus actifs de la Fronde. On comprend pourquoi, séditieux et réfractaire, la terre normande fut si fertile en railleurs et en mutins. Telle que la pratiquent Vauquelin ou Angot, la satire est une sorte de *pastorale à l'envers*, où l'évocation de la terre natale joue un rôle identitaire et polémique. La ville de Rouen, avec ses rues, ses églises, ses couvents, ses lieux de pèlerinage, ses ponts, ses promenades⁷, ses excentriques de tout poil, qui ne le cèdent en rien à ceux du Paris de Régnier, forme, dans les *Exercices de ce Temps*, une toile de fond rassurante, un espace de familiarité et de proximité, qui consolide la norme critique, à partir de laquelle le poète se gausse des vices et des ridicules. Les campagnes environnantes, que le poète arpente à cheval et dont il dépeint les paysans et les valets de ferme, accroissent ce sentiment de fort ancrage provincial⁸. Avec un pinceau de peintre flamand, il se délecte à faire vivre le gaillard pêle-mêle d'une foire de village :

On veut se resjouyr, on se perd en plaisirs,
On s'abandonne au vice, on forcene en desirs ;
Le Dieu bouffy de vin, et Cerez la fruitiere,
Pour servir à Venus on ne met pas derriere,
Car on void sur la place, espars de tous costez
Bouteilles, cervelats, jambons, langues, pastez ;

et le sens de l'occasion. Parfois elle peut dégénérer en aventure bouffonne. Voir en particulier les *Satyres I, II, III, IV, V, VI, IX, X, XIII, XIV*.

6. Voir C. Abraham, *Norman satirists in the Age of Louis XIII*, Biblio 17-8, Paris-Seattle-Tübingen, 1983, p. 9-16.

7. Voir en particulier II, v. 43-44, 80-81 ; IV, v. 41, 44 ; IX, v. 36, 91 ; XII, v. 8, 338 ; XIII, v. 23, 134, 156.

8. Voir par exemple *Sixiesme Satyre*, v. 1-22.

Chacun à qui mieux mieux y fait la chere entiere,
La Maistresse en un coing, ailleurs sa chambriere (III, 115-122).

Angot de l'Eperonnière partage un autre point commun avec les satiriques normands : il appartient à la magistrature⁹. L'univers du barreau irrigue le recueil, à tel point que la verve satirique peut sembler un prolongement de l'esprit chicaneur et redresseur de torts des robins. Juges et avocats trouvent dans la satire un moyen de continuer à parler du bien et du mal, du juste et de l'injuste, mais sur un mode plus détendu et impertinent. La langue du Palais et plus généralement tous les langages des métiers, recommandés par Ronsard, mais proscrits par Malherbe, forment le tuf de ce genre littéraire. En lui les robins trouvaient aussi une occasion de s'abandonner à leur passion du détail et du fait vrai.

Comme ses amis du Palais, Angot ne pose pas en professionnel de la littérature. Avec elle, il entretient, surtout lorsqu'il écrit des satires, un rapport essentiellement ludique et gourmet. Peu lui importe qu'on sache qu'il est l'auteur des *Exercices de ce Temps*. Les nombreuses éditions du recueil au XVII^e siècle sont anonymes. Il peut ainsi croquer ses contemporains avec plus de liberté et d'irrespect¹⁰, mais il s'offre aussi le plaisir de s'*exercer* aux belles lettres selon sa fantaisie et son humeur. C'est pourquoi il appelle son livre *Exercices* et non pas *Satires*. Ce terme a bien sûr le sens, courant alors, d'*occupations*, d'*habitudes*, de *mœurs*, mais il n'est pas sans rappeler le registre sémantique de l'*essai* au sens de Montaigne¹¹. Angot entend *explorer, préparer, sonder* son talent, sans contraintes, ni règles, ni obligations. C'est ainsi que Régnier conçoit le domaine libre et capricieux de la satire : « Il se faut recognoistre, il se faut essayer, / Se sonder, s'exercer, avant que s'employer »¹².

Ces *Exercices* ne visent pas à l'originalité. Ils se contentent de variations et d'arabesques sur des motifs et des thèmes qui servent de lieux obligés à la satire lucilienne au début du XVII^e siècle. Comme le fait D'Esternod ou Du Lorens, il réécrit les *Satyres* de Régnier. La

9. Sonnet de Courval est médecin, mais il est fils et frère d'avocat.

10. Voir *Première satire*, v. 109-126.

11. Voir H. Friedrich, *Montaigne*, Paris, Gallimard, 1984, p. 354 : « En France au XVI^e siècle, *essai* signifie : exercice, prélude, épreuve, tentative, tentation, échantillon de nourriture ».

12. *Satyre I*, v. 85-86, *op. cit.*, p. 12.

Première Satyre et la *Dixiesme*, avec leurs fâcheux et leurs pédants, pastichent la *Satyre VIII* du poète chartrain ; la *Seconde* et la *Quatriesme* rappellent *Macette* ; le libertinage de la *Troisiesme* renvoie aux *Satyres VII* et *XVI* ; le souper ridicule de la *Sixiesme* évoque la *Satyre XI* ; la *Neufiesme*, avec ses aventures lestes, amplifie la *Satyre XII* ; la *Douzième*, consacrée à la poésie, copie la *Satyre IV*, la *Treizième*, qui a pour thèmes le change et l'inconstance, la *Satyre V*, la *Quatorzième*, qui fait l'éloge de la retraite, la *Satyre XVII*. L'imitation de Régnier ne s'arrête pas là ; Angot est tellement imbibé de ses œuvres, qu'il en reproduit partout les expressions ou du moins l'impulsion :

Il change de discours, il parle du Palais,
De chevaux, de procez, d'oyseaux, de chiens, de bottes,
Qu'en Hyver à Paris on gaigne bien des crottes (VI, 224-226).
Attentif à la Messe un jour à saint Eustache,
Un jeune cavalier relevé de pannache (X, 1-2)¹³.

A une époque où la propriété littéraire n'était pas aussi contraignante qu'aujourd'hui, Angot pratique avec maestria l'art du plagiat et du pastiche¹⁴. Pas un passage quasiment de ses *satires*, qui ne soit composé de centons, qui n'invite le lecteur à détecter la source ou du moins à sentir le jeu des allusions et des renvois. Une telle manière d'écrire peut nous apparaître choquante ; mais elle constituait l'un des plaisirs de la satire sous Henri IV et sous Louis XIII. S'il est dans l'esprit de la satire de *sauter* d'un sujet à l'autre, selon l'habitude des satyres chèvre-pieds¹⁵, elle *saute* aussi sans vergogne d'une référence littéraire à l'autre, pillant, au vu et au su de tous, vers et passages entiers, qu'elle concocte à sa sauce. Les larcins sont parfois tellement évidents qu'ils révèlent leur caractère ludique, où l'irrévérence le dis-

13. Cf. Régnier, *Satyre XI*, v. 71-72 : « Après maints hauts discours de chiens, d'oyseaux, de bottes, / Que les vallets de pied sont forts subjects aux crottes » ; *Satyre VIII*, v. 9-10 : « Quand un jeune frisé, relevé de moustache, / De galoche de botte et d'un ample pennache » (*op. cit.*, p. 132-133, 80).

14. Voir F. Lachèvre, « Les plagiatés d'Angot de l'Eperonnière dans *Les Exercices de ce Temps* (1631) », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, XXXIII, 1926, p. 600-605. F. Lachèvre est loin d'avoir repéré la totalité des passages imités par Angot.

15. Voir par exemple Vauquelin de la Fresnaye, *Discours sur le sujet de la Satyre*, in *Les diverses Poésies*, éd. J. Travers, *cit.*, p. 128 : « pour ce que ses vers alloient et sautoient d'un vice à l'autre, suivant la coutume des Satyres, le nom de Satyre demeura à ce genre d'escrire ».

LES EXERCICES DE CE TEMPS

pute à l'admiration profonde. Tous les lecteurs des *Exercices de ce Temps* reconnaissent fort bien les poèmes de Ronsard, de Du Bartas ou de Régnier, que le poète décalque avec gourmandise. « Mignonne, allons voir si la rose » fournit ainsi le canevas d'une réécriture savoureuse :

Madame, allons au Cours, allons voir si la rose
Que les rays du Soleil ont ce matin declose
N'a point perdu son pourpre et son beau teint vermeil,
Qui tout autre surpasse et du vostre est pareil... (XIII, 23-26).

Ces vers jouent sur deux niveaux d'énonciation : celui du poète qui plagie avec humour Ronsard ; celui de l'amoureux qui courtise sa belle en lui récitant un poème célèbre. Par cet art du clin d'œil et de la complicité, par cette gracieuse polyphonie énonciative, la satire trahit son aspect profondément littéraire et humaniste. Voici encore une description du soleil et du printemps empruntée presque mot pour mot à un célèbre passage de Du Bartas :

Puis par un doux aspect il change en robe verte
La cime des hauts mons de farine couverte :
Or puisque cet Hyver maintenant nous laissons [...]
Que le mignard Zephir fait que la terre s'orne
D'un bigarré tapis, et que l'on voit parez
De fleurs les beaux jardins, et d'herbage les prez [...]
Que le doucet Zephir va baisottant sa Flore [...]
Que l'on voit les oyseaux faire l'amour en l'air,
Sur terre les humains, les poissons dans la mer (III, 5-7, 10,
12, 14, 19-20)¹⁶.

Les innombrables passages empruntés tels quels aux satiriques, à Régnier, mais aussi à Horace, Perse, Juvénal, Berni, Sonnet de Courval, Auvray, D'Esternod, Motin, relèvent moins du vol que de l'hommage. Avec eux, avec leurs mots, leurs tours, leurs rimes et leurs rythmes, Angot aiguise sa plume et se délecte à retranscrire ce qu'il estime être les meilleurs *bons mots* du temps. Dans la *Onziesme* (131-142) et la *Douzième Satyre* (319-328), il reproduit deux groupes de vers particulièrement réussis d'une satire de Jean Auvray intitulée les *Nompareils*¹⁷. La phagocytose s'étend même à la prose ; Angot n'hésite pas à mettre en vers les *Essais*, son livre de chevet :

16. Cf. *La Sepmaine*, IV, v. 615-622, éd. Y. Bellenger, Paris, S.T.F.M., 1992, p. 184. Voir aussi le début de la *Cinquiesme Satyre* (v. 1-12), inspiré par *La Sepmaine*, IV, v. 623-630.

17. *Le Banquet des Muses ou les divers Satires*, Rouen, D. Ferrand, 1628, p. 159 et 160.

Plusieurs vont formant l'homme, et moi je le recite,
Je le peints mal formé, tel qu'il est, je l'incite
A faire son devoir, et s'il se pouvoit mieux
Je le presenterois pour l'objet de nos yeux :
Mais meshuy c'en est fait [...].
La constance en effet n'estant pas autre chose
Qu'un branle languissant qui jamais ne repose,
Nul objet n'est certain, mais trouble et chancelant,
D'yvresse naturelle il se vire en roullant (XIII, 59-63, 71-74)¹⁸.

Bigarrure de thèmes, marqueterie de portraits de toutes sortes et de toutes catégories sociales, composition en manteau d'Arlequin, mosaïque de langages, parlures, idiolectes, du plus haut au plus bas, « fatras pesle mesle amassez » (IX, 687)¹⁹, pluralité même des instances de moralité, conformément à l'essence de la *satura*²⁰, les *Exercices de ce Temps* sont aussi, dans le même esprit de mélange, de cornucopie et de variété, un bariolage ahurissant de centons. C'est que la satire pour Angot est d'abord un lieu de jouissance littéraire. Légère et humoristique, elle vise moins à séduire la postérité, comme l'ode ou la tragédie, qu'à ébaudir des amis aux idées larges. A cet égard, les *Exercices* sont un creuset où se fondent harmonieusement les courants les plus divers. Angot révère les poètes de la Pléiade et leurs épigones, Du Bartas, Desportes, Passerat ; mais il lit aussi les modernes : Malherbe, Maynard, Saint-Amant (XII, 191). S'il fréquente les grandes œuvres satiriques, il se délecte à la lecture des recueils de poésies libres et gauloises, qu'alimentent Motin, Sigogne et Berthelot ou à celle de la littérature facétieuse qui prolifère sous Louis XIII.

Le résultat poétique ne se ressent point de ces larcins, tellement l'ensemble s'impose par sa cohérence artistique. Angot a la trempe des meilleurs satiriques. Le centon stimule son imagination, mais il sait ensuite conserver la même fraîcheur et le même allant coloré que ses modèles. Les vers que l'on peut supposer de son cru ne déparent pas les

18. Cf. *Les Essais*, III, II, éd. P. Villey, Paris, P.U.F., 1978, t. II, p. 804-805 : « Les autres forment l'homme ; je le recite et en represente un particulier bien mal formé, et lequel, si j'avoy à façonner de nouveau, je ferois vraiment bien autre qu'il n'est. Meshuy c'est fait [...] La constance mesme n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis asseurer mon objet. Il va trouble et chancelant, d'une yvresse naturelle ».

19. Voir par exemple les *inventaires* bouffons de la *Neufiesme Satyre* (v. 58-82, 96-112, 162-167, 655-689).

20. Voir H. Lafay, « Robert Angot de l'Esperonnière », in *La Basse Normandie et ses poètes à l'époque classique, Cahiers des annales de Normandie*, n° 9, Caen, 1977, p. 89-94.

LES EXERCICES DE CE TEMPS

autres. En poète d'une époque un peu folle, cédant avidement aux sollicitations du réel, avec une liberté de parole que ni Henri IV, ni Marie de Médicis ne bridèrent, il réussit particulièrement à restituer le bourdonnement enivrant de la vie, la frivolité des conversations qui s'entrecroisent, l'animation grouillante à quoi s'éprouve le sentiment tout simple d'être en vie, d'en ressentir le flux, sans la tension du devoir et de l'héroïsme²¹. La satire comique, telle que Régnier en a montré la voie, est un art centrifuge, un art de la dispersion dans le sensible, de l'abandon paresseux et narquois à la matière et à l'écume des jours. La recherche de l'unité, qui sera le moteur du classicisme, n'est pas son fait, car elle décharne les individus et réduit les objets à des épures, sans couleurs, sans saveurs, sans odeurs. Ce qui compte pour Angot, ce n'est pas la tension du temps vers un but²², c'est le temps lui-même, sa profondeur, sa teneur, son opacité fascinante ; c'est l'intonation, l'inflexion, qu'il saisit dans un caquet, un jour de bal ou de foire, et qui signent le bonheur d'être. Comme Régnier, Angot est un poète du « temps présent », confondu avec le mouvement qui l'anime et lui donne son plaisir :

J'ayme le temps present, sans soin du lendemain,
Le bien dont je jouys je l'ayme à plaine main (XIII, 213-214).

Pascal DEBAILLY

21. Voir en particulier *Le Bal* (I), *La mortification* (II), *La foire de village* (III), *Le pèlerinage* (IV), *La pourmenade* (V) ou encore *Lucine ou la femme en couche* (VII).

22. Voir *Neufiesme Satyre*, v. 449 : « De sçavoir où je vay c'est bien un impossible ».

LES EXERCICES DE CE TEMPS
DE ROBERT ANGOT DE L'EPERONNIERE
MISE A JOUR BIBLIOGRAPHIQUE

Abraham (Claude), *Norman satirists in the Age of Louis XIII*, Biblio 17-8, Paris-Seattle-Tübingen, 1983.

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), *Les Satires de Sonnet de Courval*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1864, p. 27-33.

Castex (Jean), « Le paradoxe baroque d'un Normand enthousiaste des philosophes et des vins gascons », *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, LXIII, 1962, p. 196-204.

Colletet (Guillaume), *Vie du poète normand Robert Angot*, reproduite par P. Blanchemain in *Les Nouveaux Satires et Exercices gaillards d'Angot de l'Eperonnière*, Paris, A. Lemerre, 1877, p. XI-XIX.

Fleuret (Fernand) et Perceau (Louis), *Les Satires françaises du XVII^e siècle*, Paris, Garnier, 1923, t. I, p. 236-251.

Fleuret (Fernand), « Remarques sur les Exercices de ce temps d'Angot de l'Esperonnière », in *Les Écrits nouveaux*, t. VIII-7, 1921, p. 55-62.

Lachèvre (Frédéric), « Les exercices de ce Temps (1617?) et leur auteur (Robert Angot de l'Eperonnière) », in *Mélanges sur le libertinage au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 1920, p. 149-170.

Lachèvre (Frédéric), « Les plagiats d'Angot de l'Eperonnière dans "Les Exercices de ce Temps" (1631) », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, XXXIII, n° 4, 1926, p. 600-605.

Lafay (Henri), *La Poésie française du premier XVII^e siècle (1598-1630)*, Paris, Nizet, 1975, p. 441-443.

Lafay (Henri), « Robert Angot de l'Esperonnière », in *La Basse Normandie et ses poètes à l'époque classique, Cahiers des annales de Normandie*, n° 9, Caen, 1977, p. 87-95.

Reynier (Gustave), *Le Roman réaliste au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1914, p. 100-105.

Viollet Le Duc (Emmanuel), *Bibliothèque poétique*, Paris, Hachette, 1843, t. I, p. 409-410, 448-452.